

**CONSEIL MUNICIPAL DU
VENDREDI 24 AVRIL 2015
COMPTE RENDU**

PRÉSENTS : M. PONCET - MME VEILLAS - M. MEIER - MME BARLERIN - M. CHALOT - MM.COMPAGNAT - ROYER - MMES MELON - VIETTI - M. OSSEDAT - MMES VERNIN - OSSEDAT - MM.DAUSSY - BRISSAY-CHATRE - MME GONARD

1/URBANISME

- Monsieur le Maire fait le point sur les certificats d'urbanisme instruits ou en cours d'instruction à ce jour. Plusieurs demandes ont été refusées par la DDT notamment dans le secteur du Fragne et de la route de Maillet en raison des canalisations d'eau de diamètres insuffisants. Le Syndicat des Eaux de la Bombarde est saisi pour remédier à ce problème. Les demandes pourraient alors être redéposées avec ce soucis technique de levé.

- Le conseil municipal approuve l'extension du réseau EDF pour le projet de bâtiment agricole de Monsieur Michaël DELORME à Arpeuille. Cette extension représente un coût de 7560.00 € HT pris en charge à hauteur de 40 % par le SIEL. Le montant restant de 4536.00 € sera dans un premier temps réglé par la commune conformément à la convention SIEL / commune que le Maire est autorisé à signer. Ce montage permet à la commune de capter le subventionnement puis d'être remboursé des sommes engagées par M. DELORME comme le prévoit l'article 332.8 du code de l'urbanisme.

2/ CHEMIN MOULIN GATHION

Monsieur le maire informe l'assemblée municipale qu'il s'est rendu avec Daniel CHALOT sur le chemin du Moulin Gathion pour constater l'abattage des arbres implantés dans le talus dépendance du chemin et donc propriété de la commune. Après discussion avec les personnes ayant abattu les arbres également présentes il est décidé :

- les billes de chêne seront rendues à la commune
- des chênes rouges seront replantés par les personnes ayant procédé à l'abattage des arbres.

3/ CHEMIN DE VEILLAS - Demande de M. POUSSIN

Monsieur le maire fait part au conseil municipal de la décision de M.POUSSIN d'abandonner son projet d'acquisition d'une petite partie du chemin communal passant devant sa propriété. Les démarches sont donc arrêtées.

4/ BIBLIOTHEQUE

Monsieur le maire informe l'assemblée municipale qu'une possibilité de déménagement de la bibliothèque implantée actuellement rue de Vichy est à

l'étude. Une réunion est prévue avec le conseil général pour examiner un projet plus "en cœur de village" et plus adapté (stationnement, trajet des enfants...). Il s'agit de saisir une opportunité portée par un projet privé (qui pour l'instant n'est qu'au stade de "l'idée de faire").

5/ AMENAGEMENT DES PLACES -

- Monsieur le Maire dresse un point sur les travaux en cours de réalisation. Ce point reprend les conclusions de la réunion de chantier de ce même jour.
- Le conseil municipal autorise le Maire à signer une convention avec le Conseil Général pour le traitement de la route départementale en gravillons rouges au droit de la place de la Conche.
- Il est également décidé de renouveler la demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR pour 2016, pour la Place de la Conche, en sollicitant une autorisation de commencer les travaux sans préjuger de la suite donnée à la demande.

6/ CAMPING

- En début de séance, Monsieur ROCHEY, recruté pour la saison 2015 s'est présenté. Avec son épouse ils assureront toutes les tâches liées au fonctionnement du camping et du snack de la piscine ainsi que l'accueil et l'entretien du minigolf. Durée du contrat : 4 mois
- Le conseil municipal, à l'unanimité, décide la création d'une régie de recettes qui, outre l'encaissement en espèces et par chèques, pourra aussi encaisser les paiements par carte bancaire et ce du 1er mai au 30 septembre 2015.
- Pour satisfaire aux récentes demandes, il est décidé de créer un tarif pour l'accueil des caravanes et des mobil homes à l'année. Par ailleurs, les tarifs du camping comprenant désormais systématiquement l'accès pour tous à la piscine, il est décidé, à l'unanimité, de supprimer le tarif spécial "campeur" qui donnait un accès privilégié à la piscine.
- Le conseil municipal décide à l'unanimité de présenter une demande d'aide auprès du Conseil Général (dans le cadre du COCS : contrat spécifique passé avec le CG). Il s'agit de réaliser des travaux d'accessibilité handicapé et des travaux nécessaires au classement 2 étoiles NN conformément au rapport remis par un bureau d'étude spécialisé (SOMIVAL).

7/ PISCINE - PLAN ORGANISATION DES SECOURS

Emmanuelle BARLERIN présente le plan d'organisation des secours à afficher obligatoirement à la piscine municipale. Il est approuvé à l'unanimité.

8/ MISE A DISPOSITION TERRAIN POUR LES CHASSEURS

Le conseil municipal autorise la construction d'un local d'environ 100 m² par l'ACCA sur le tènement communal situé entre l'ancienne et la nouvelle station d'épuration au lieu-dit "Combres", côté route départementale. Le permis de construire est en cours d'instruction.

9/ DEMANDE DE SUBVENTION

Le conseil municipal accorde à l'unanimité une subvention de 100.00 € à l'ADMR.

10/ INAUGURATION EHPAD

Le maire informe l'assemblée que la date d'inauguration de l'établissement est prévue le 12 ou le 19 juin 2015.

11/ EOLIEN

Le maire informe l'assemblée municipale que le permis de construire relatif à l'installation d'éoliennes est accordé sur la commune de CHERIER. Il indique également que l'association « Bien vivre en pays d'Urfé » pense attaquer ce permis au tribunal administratif. Il est renouvelé les grandes inquiétudes de voir la région se « couvrir » de ces gigantesques machines puisque déjà d'autres promoteurs investissent le Pays d'Urfé. Il est constaté que ce premier projet provoque « un véritable appel d'air » et attire les investisseurs (on évoque une soixantaine d'éoliennes).

12/ ORGUE

Monsieur le Maire rappelle les travaux d'entretien et de dépoussiérage qui doivent être entrepris sur l'orgue CAVAILLE-COLL de l'église. Le montage financier est en cours ; il comprend pour l'instant une participation du Conseil Général, de l'ARMEL, de la mairie, (de la paroisse, de l'évêché ?).

Compte tenu du coût élevé de la prestation (environ 15 000 euros) le conseil municipal décide à l'unanimité de renouveler la demande de financement auprès de la DRAC (lettre de refus pour 2015 mais « ouverture » pour la fin de l'année voire pour 2016) et de solliciter Monsieur NICOLIN, député, au titre de son enveloppe parlementaire(déjà sollicité par courrier cosigné avec ARMEL).

13/ LOCAL EMMAUS

Le conseil municipal décide à l'unanimité de renouveler le bail signé avec Madame GIRAUD pour le local Emmaüs situé "au Chalendon" pour une période de 3 ans.

14/QUESTIONS DIVERSES

- STADE de FOOT : Une partie des travaux d'entretien de la pelouse du terrain de foot vient d'être réalisée. D'autres prestations complémentaires sont à prévoir sous quinzaine.

-COMMEMORATION DU 08 MAI : Le programme de la journée de célébration du 08 mai est remis à chaque conseiller :
(accueil en mairie de la délégation marine puis passage en revue Préparation Militaire Marine avec défilé , visite maison de retraite , cérémonie aux monuments aux morts, discours, visite de l'exposition "une marine pour quoi faire" remise solennelle de décorations et remise de brevets).

La séance est levée à 21 h 45